

## ■ COMMENT INTERVIENT LE RÉSEAU D'AIDES ?

1. L'enseignant/e repère les difficultés d'un élève et apporte les premières réponses dans la classe.

2. Si les difficultés persistent, l'enseignant/e prend rendez-vous avec les parents pour faire le point, et peut faire appel au réseau d'aides, en rédigeant une demande écrite qui sera étudiée en synthèse.

3. Le réseau propose alors une aide : prise en charge individuelle ou en groupe, observation en classe, aide dans l'ajustement du PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) ... Si l'aide proposée consiste en des entretiens psychologiques individuels ou bilan psychologique, **l'accord des parents est indispensable.**

Dans le cadre de la **prévention**, les membres du RASED peuvent intervenir auprès de tous les élèves.

Les aides proposées sont **gratuites** et ont toutes lieu à **l'école sur le temps scolaire.**

**Les personnels du réseau d'aides sont tenus à la plus grande discrétion.**

**L'aide spécialisée est adaptée à chaque élève.**

**Elle ne figure pas dans le dossier scolaire de l'élève.**

**RASED des Essarts**  
**École Élémentaire Gaston**  
**Chaissac**  
**Impasse des écoliers**  
**85140 ESSARTS EN BOCAGE**  
**rased85.essarts@ac-nantes.fr**

Secteur d'intervention : Écoles maternelles et élémentaires publiques des Essarts en Bocage et de la Ferrière ; Écoles primaires publiques de Saint Fulgent, Sainte Cécile et Saint Martin des Noyers

*Psychologue de l'Éducation nationale*

**Anne-Marie COUGET**  
**06.19.73.60.98**  
**Anne-Marie.Couget@ac-nantes.fr**

*Enseignante spécialisée en aide pédagogique*

**Céline LANFRANCHI**  
**06 99 29 73 43**  
**Celine.Lanfranchi1@ac-nantes.fr**

*Enseignante spécialisée en aide relationnelle*

**Isabelle TORREILLES**  
**06 99 29 22 89**  
**Isabelle.Torreilles@ac-nantes.fr**



## Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

*Circonscription de Roche Nord*



Le réseau d'aides a pour objectif de mettre en place des actions visant à **prévenir et à réduire les difficultés rencontrées par les élèves**. Les membres du réseau travaillent dans l'école, en liaison et en concertation avec les enseignant/es et les parents.

Tous les membres du réseau travaillent à restaurer l'investissement scolaire des élèves, à permettre une meilleure disponibilité aux apprentissages et des relations aux autres apaisées. L'objectif est de développer une plus grande confiance en soi et une meilleure autonomie sociale et intellectuelle.

*Année scolaire 2022-23*

- **Une psychologue de l'Éducation nationale**

Elle propose un espace de parole et d'écoute aux enfants. Elle apporte son aide à l'analyse de leur situation singulière en liaison étroite avec les familles et les enseignants.

Elle intervient auprès des élèves :

- ✓ rencontrant des difficultés d'apprentissage
- ✓ en situation de handicap

Elle s'appuie sur des outils spécifiques, adaptés à la situation de chaque élève : entretiens, observations, bilans.

L'autorisation parentale est indispensable avant le début de toute prise en charge de l'enfant.

Les entretiens et les bilans restent confidentiels. Il n'y a pas de trace dans le dossier scolaire de l'élève.

Les parents et les enfants peuvent s'adresser directement à elle.



- **Une enseignante spécialisée pour l'aide à dominante pédagogique (option E)**

L'aide a pour objectif d'améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés rencontrées lors de l'apprentissage, à prendre conscience de ses progrès par la réussite. L'enseignante spécialisée propose des situations adaptées, après une analyse des difficultés de l'élève. Elle se réfère aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire.



Quand elle concerne la

remédiation, l'aide spécialisée E implique l'élaboration d'un projet d'aide écrit qui sera proposé à l'enfant, à l'enseignant/e et aux parents.

- **Une enseignante spécialisée pour l'aide à dominante relationnelle (option G)**

L'objectif de l'aide à dominante relationnelle est de répondre à la difficulté d'un enfant qui ne parvient pas à être élève à l'école et à s'investir dans les apprentissages.

À l'issue d'une rencontre avec l'élève (deux séances individuelles), l'enseignante spécialisée G repère les obstacles et met en place un projet d'aide relationnel, individuel ou au sein d'un petit groupe, dans les domaines de : la gestion des émotions, l'autonomie, la confiance en soi, le rapport à l'autre, le manque de concentration et le désir d'apprendre.

L'enseignante spécialisée G ne travaille pas directement sur les apprentissages : elle peut utiliser le jeu ou d'autres supports matériels mais ne perd pas de vue les objectifs scolaires.

